

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Série ES

Session 2009

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

OBLIGATOIRE

Durée : 4 heures
Coefficient : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.
- Il sera tenu compte dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Dans quelle mesure un haut niveau de protection sociale et un haut niveau de compétitivité sont-ils compatibles ?

DOCUMENT 1

Le niveau élevé des prélèvements sociaux pourrait pénaliser l'emploi. En France, le SMIC brut horaire est de 8,27 euros en juillet 2006. Le coût pour l'employeur est de 11,5 euros. Le gain net pour le salarié est de 6,5 euros. Les prélèvements sociaux sont au total de 5 euros par heure de travail au SMIC, soit un montant équivalent à 77% de la rémunération nette du salarié. Ce pourcentage a doublé depuis les années 1950. Ce poids croissant des cotisations sociales aurait pu jouer un rôle dans la montée du chômage, particulièrement pour les travailleurs peu qualifiés. Certes, les cotisations sociales ouvrent des droits à la retraite, à l'indemnisation du chômage et à l'assurance maladie, et sont des éléments de revenus différés. Mais il n'en reste pas moins que les déséquilibres croissants des différentes branches de la protection sociale, au premier rang desquels figure celui du financement des retraites, augmentent le coût du travail sans forcément améliorer le revenu net des salariés.

Source : Jérôme Gautier et Yannick L'Horty, *Croissance, emploi et développement*, Edition la découverte, collection repères, 2007.

DOCUMENT 2

Le *welfare to work* est devenu un modèle d'Etat-Providence qui combine incitation au travail et niveau de revenus décents pour tous. Le système des taxes et des prestations sociales au Royaume-Uni vise en effet à ce que la situation financière des salariés soit nettement meilleure que celle des chômeurs. Il évite de ce fait les « trappes à chômage et à pauvreté », c'est-à-dire qu'il empêche que la population active soit dissuadée d'exercer un emploi faiblement rémunéré en raison de la perte encourue des allocations sociales et de l'acquittement de l'impôt sur le revenu. (...)

Plein emploi et Welfare peuvent aller de pair. En effet, le Royaume Uni est un pays où la justice sociale progresse et qui connaît une situation de plein emploi.

Le grand défi pour le Royaume Uni sera de prouver que son modèle peut également fonctionner dans une conjoncture moins porteuse. Ce qui est en cause, c'est le maintien par Gordon Brown de la « Golden Rule* » : « emprunter seulement pour investir », notamment dans la santé et l'éducation, et financer les dépenses de fonctionnement par les revenus ordinaires de l'Etat.

* *Golden Rule* : règle d'or

Source : Laurent Fourier, *cahiers français n° 330*, premier trimestre 2006

DOCUMENT 3

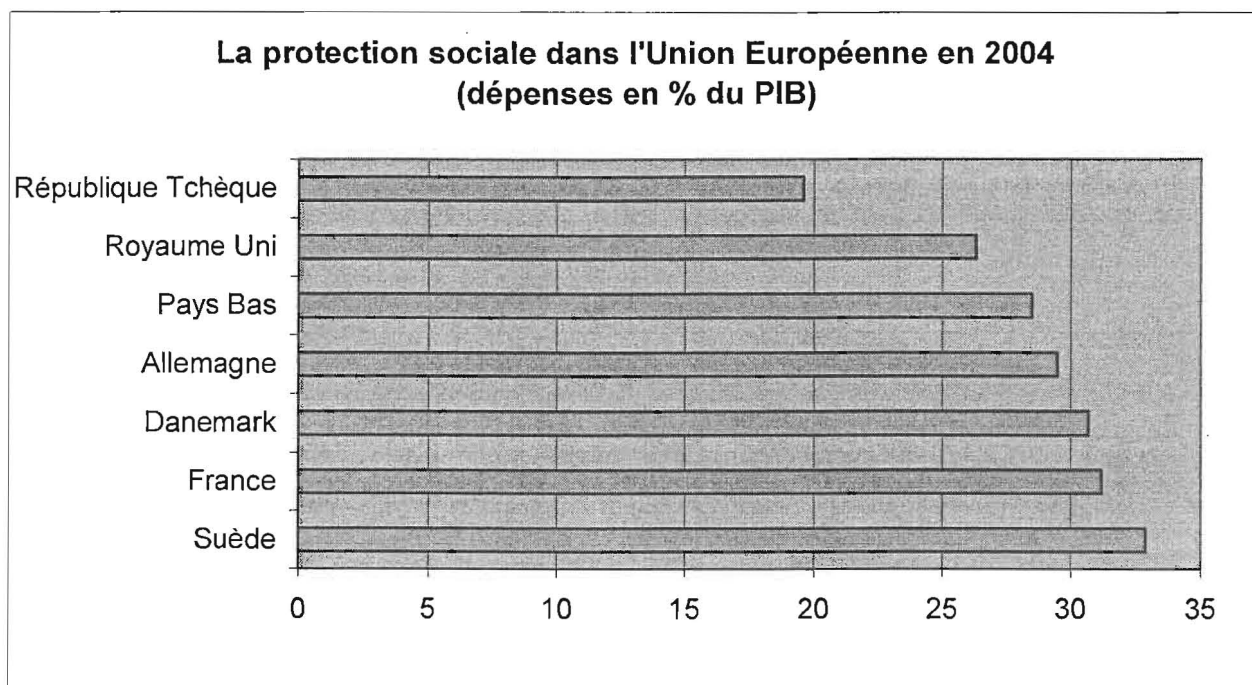
Les politiques sociales, autrefois conçues dans un contexte keynésien, connaissent au cours des années 1990-2000 une phase de réajustement au nouveau cadre économique, marqué par la domination des politiques néoclassiques centrées sur l'offre et l'orthodoxie budgétaire.

Dans plusieurs pays européens, l'usage keynésien des politiques sociales à la fin des années 1970 s'est soldé par un échec économique profond et traumatisant (...)

Dès lors, de nouvelles politiques macroéconomiques deviennent progressivement la norme en Europe, elles sont placées sous le signe de la rigueur budgétaire, de la modération salariale, du monétarisme et de la compétitivité des entreprises.(...)

L'Etat Providence doit être mis au service de la compétitivité. Les réformes doivent rendre les systèmes de protection plus favorables à l'emploi, d'une part en réduisant leur coût (notamment des charges sociales qui pèsent sur le travail) et non plus en augmentant les dépenses sociales, d'autre part en développant des incitations de retour à l'emploi.

Source : Bruno Palier, *diversité et devenir du modèle social européen*, idées 146, décembre 2006

DOCUMENT 4

Source : Eurostat, 2007

DOCUMENT 5

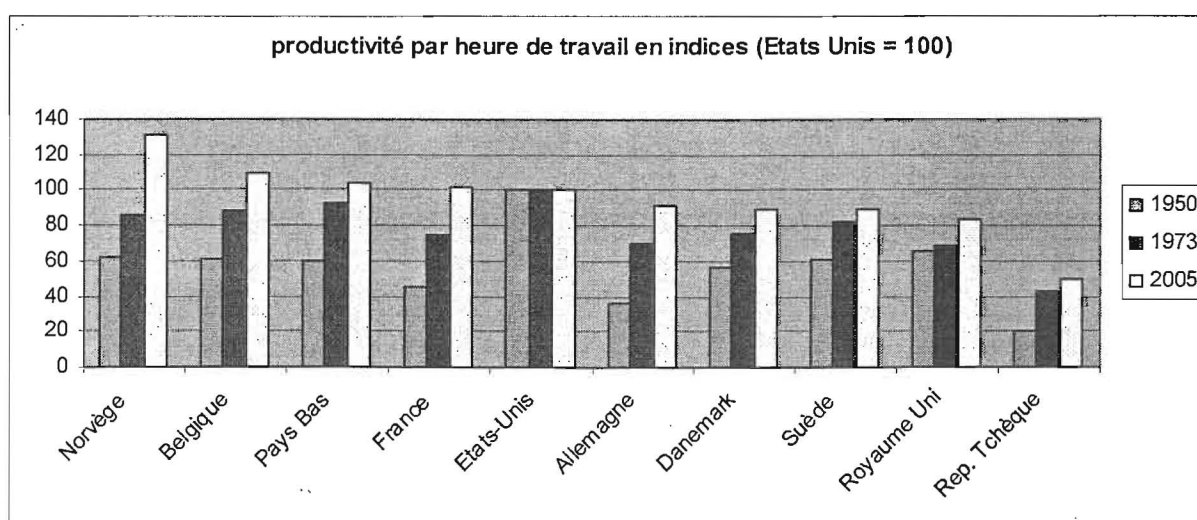
Compétitivité des prix internationaux (taux de change effectif réel). Base 100 = 1999.

Le REER (indicateur relatif des prix et des coûts) vise à évaluer la compétitivité-prix ou la compétitivité-coûts d'un pays ou d'une zone monétaire par rapport à ses principaux concurrents sur les marchés internationaux. L'indicateur tient compte de l'évolution des prix et des coûts ainsi que des modifications des taux de change. Une hausse de l'indice indique une perte de compétitivité.

| | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|---------------------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| UE à 25 | 100 | 89,3 | 91,5 | 97 | 109,4 | 115,7 | 113,2 | 114,2 |
| Danemark | 100 | 94 | 97 | 99,7 | 104,9 | 105,6 | 104,7 | 104,7 |
| Allemagne | 100 | 93,8 | 92,3 | 92,4 | 96,7 | 96,7 | 93,2 | 91,4 |
| France | 100 | 94,6 | 94,7 | 96,8 | 101,5 | 102,5 | 102,3 | 103,3 |
| Royaume Uni | 100 | 103,8 | 103,4 | 104,8 | 102 | 107,9 | 108,5 | 109,9 |
| Turquie | 100 | 96,2 | 78,2 | 74 | 76,4 | 80,7 | 91,8 | 91,7 |
| Rép. Tchèque | 100 | 100,6 | 108,1 | 125,7 | 129,1 | 130,9 | 137,4 | 143 |

Source : eurostat, 2007

DOCUMENT 6



Source : OCDE, 2007

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.

2. de répondre à la question de synthèse :

- par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles,*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

Croissance, capital et progrès technique

Accumulation du capital, progrès technique et croissance économique

Travail préparatoire (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1.** Expliquez le passage souligné. **(document 1)** (1 point)
- 2.** Caractériser les situations économiques de 1975 et de 1993. **(document 2)** (1 point)
- 3.** Quelle relation peut-on établir entre le taux d'investissement et le taux de croissance économique en volume ? **(document 2)** (2 points)
- 4.** Expliquez en quoi, pour les chefs d'entreprise, la demande est le déterminant principal des investissements ? **(document 3)** (2 points)
- 5.** Dans le **document 4** expliquez la signification de la flèche reliant le taux d'intérêt et la décision d'investissement. (2 points)
- 6.** Comment le taux d'utilisation des capacités de production d'une part, et le taux de profit d'autre part influencent-ils la décision d'investissement ? **(document 4)** (2 points)

Question de synthèse (10 points)

Après avoir montré que la rentabilité est un déterminant de l'investissement, vous montrerez que la décision d'investir dépend aussi d'autres facteurs.

DOCUMENT 1

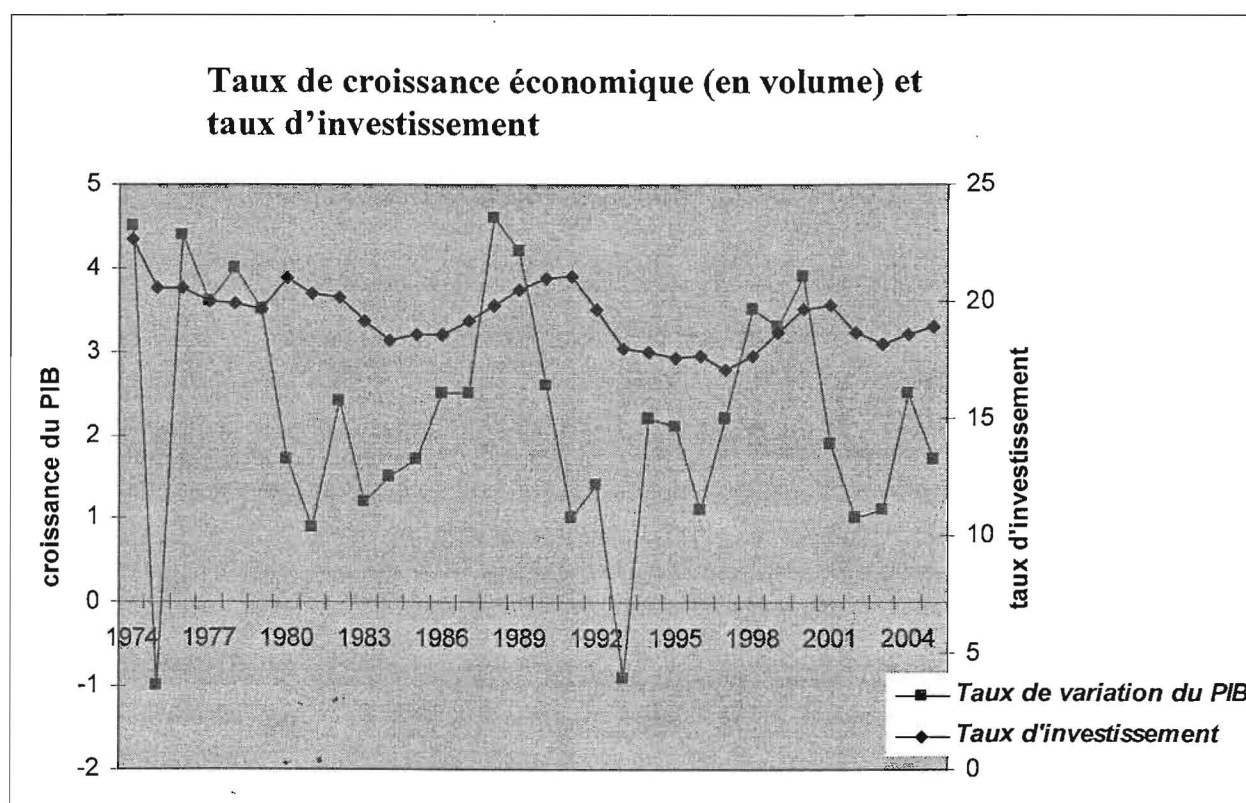
En d'autres temps, Valéry Giscard d'Estaing aimait répéter la formule célèbre de son ami Helmut Schmidt : « Les profits d'aujourd'hui font les investissements de demain et les emplois d'après-demain. » Et la gauche elle-même, après avoir négocié le virage de la « rigueur », en est venue à faire sienne la philosophie économique du chancelier allemand.

C'est en apparence une question de simple bon sens : comme il n'y a de vraies créations de richesses et de vrais emplois que ceux générés par les entreprises, quand celles-ci vont bien, tout va bien ! En bref, les profits des entreprises ont nécessairement un effet vertueux sur toute l'économie.

Si le constat est exact, il faut alors se réjouir des performances engrangées ces derniers mois par tous les grands groupes français. Car notre enquête sur les résultats financiers des sociétés du CAC 40 pour le premier semestre de l'année en cours ne laisse pas place au doute : du secteur pétrolier jusqu'au secteur bancaire, en passant par l'industrie de la pharmacie ou la publicité, la plupart des champions français affichent des chiffres d'affaires et surtout des gains plus élevés que prévu.

Source : *Le Monde*, 5 août 2005

DOCUMENT 2



Source : Insee, Comptes nationaux base 2000.

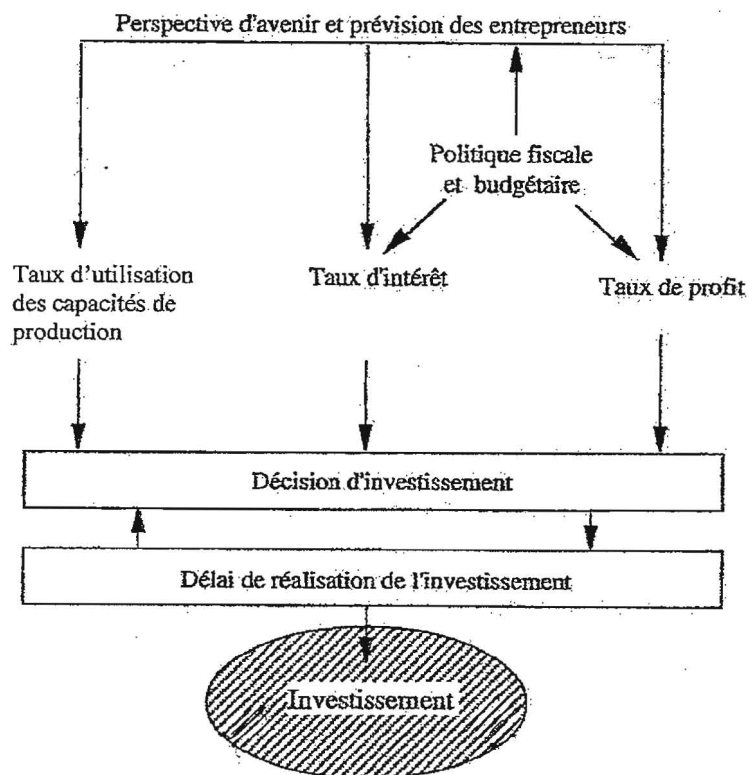
DOCUMENT 3

Il semble admis que la demande anticipée est le déterminant principal de l'investissement. En période de faible croissance ou de récession, les entreprises adoptent une stratégie d'investissement prudente, elles ne cherchent pas à augmenter leurs capacités de production, et parfois même ne renouvellent pas les équipements devenus obsolètes. Au contraire, en période de croissance soutenue, les entreprises sont incitées à investir pour augmenter leurs capacités de production, afin de profiter de la hausse de la demande. Les enquêtes réalisées par l'INSEE, auprès des chefs d'entreprises semblent confirmer ce raisonnement théorique. Les chefs d'entreprise interrogés citent surtout la demande comme motif déterminant de leurs projets d'investissement.

Source : Joseph KERGUERIS, *Rapport d'information du Sénat n°35 (session 2002-2003), fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification, 29 octobre 2002*

DOCUMENT 4

LES FACTEURS DE LA DÉCISION D'INVESTISSEMENT



Source : Jean-Marie ALBERTINI, *Les Rouages de l'Economie Nationale*, Les Editions de l'Atelier, 1996